

## **L'AN DEUX MILLE QUATORZE**

### **Le douze juin à vingt heures**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des actes, sous la présidence de Madame Nicole LOZE,  
Maire

**Présents :** BESTAZZONI Rodolphe, GARCIA Stéphane, PORTIER Jacqueline-Adjoints

BRABANT Amandine, CHEVALIER Alexandra, COTTENCIN Bruno, DASI Olivier, DESCHAMPS Philippe, GAUGRY Stéphane, NEMOZ Michel, LOISEAU Rémi, ROULET Delphine, ROUSSEAU Sandrine.

**Excusée :** POIRAUD Séverine donne pouvoir à Delphine ROULET

**Secrétaire de séance : Mme Jacqueline PORTIER**

### **DELIBERATION 20 : Participation à l'été sportif et culturel à Plaimpied-Givaudins**

Madame le Maire présente le dossier « Eté sportif et culturel à Plaimpied-Givaudins ».

L'opération est ouverte du 21 au 25 juillet aux enfants de 12 à 17 ans sur Plaimpied-Givaudins et proposée aux communes du canton. Une participation financière de 900€ sera demandée à la commune organisatrice, cette somme sera répartie au prorata du nombre d'enfants inscrits dans chaque commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité des membres présents, cette proposition et charge Madame le Maire de signer la convention avec la commune de Plaimpied-Givaudins pour l'année 2014.

### **DELIBERATION 21 : SFR – Reconduction de la convention d'occupation du relais de radiotéléphonie sur le château d'eau**

Madame le Maire donne lecture du courrier de SFR relatif à la reconduction de la convention d'occupation des antennes sur le château d'eau et demande au conseil municipal de se prononcer sur une convention d'une durée de 15 années.

Cette convention sera tacitement reconduite par périodes successives de cinq années, sauf résiliation de l'une des parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Stéphane GARCIA et Philippe DESCHAMPS) de reconduire la convention d'occupation du relais par les antennes SFR pour une durée de 15 années.

**DELIBERATION 22 : Bourges Plus – Désignation des représentants à la Commission Locale chargée d'Evaluer les Transferts de Charges**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner 2 représentants à Bourges Plus pour siéger au sein de la commission locale chargée d'évaluer les Transferts de Charges (CLECT)

Il est proposé au vote les personnes suivantes :

Titulaire : M. Philippe DESCHAMPS  
Suppléant : M. Rodolphe BESTAZZONI

Après avoir voté à bulletin secret, les représentants élus sont :

**Titulaire :** M. Philippe DESCHAMPS.....14 voix      1 blanc  
**Suppléant :** M. Rodolphe BESTAZZONI..... 15 voix

**DELIBERATION 23 : Désignation des Commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs**

Suite à la demande de la Direction des Services Fiscaux du Cher, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, propose les noms suivants :

**TITULAIRES**

PORTIER Jacqueline  
DESCHAMPS Philippe  
AMANS Jean-Paul  
NEMOZ Michel  
DASI Olivier  
GAUGRY Stéphane  
RAFFESTIN Joëlle  
FAVARD Danielle  
CÉLÉGATO Janine  
ROJAS Christine  
GRIVOT Dominique  
JUIF Jackie

**SUPPLEANTS**

ANDRÉ Fabrice  
BARD Frédéric  
CHARBONNIER Françoise  
COCHET Bernard  
CONSTANT Alain  
GUILLAUMIN Bernard  
GIRARDEAUX Solange  
SIMONET Bernard  
ROUX Jean – Marie  
DELAIR Henri  
POIRAUD Patrick  
RICHARD Daniel

**Hors commune**

PORTIER Catherine

## Informations et questions diverses :

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'Union sportive de Saint-Just section football invite l'ensemble du conseil à son Assemblée Générale le mercredi 18 juin à 19h.
- Monsieur Rodolphe BESTAZZONI fixe une réunion de la commission voirie le jeudi 19 juin à 18h30. Une convocation sera adressée aux conseillers concernés.
- Monsieur Rodolphe BESTAZZONI annonce au conseil municipal que les panneaux d'affichage ont été livrés la semaine dernière. Il y aura lieu de définir leurs emplacements (1 au lotissement des Ormes, 1 à la mairie).
- Monsieur Stéphane GARCIA, donne le compte-rendu de la préparation du feu d'artifice du 13 juillet ainsi que le détail des animations sur la journée (jeux pour enfants, pêche à la truite, initiation au tir à l'arc, cours de zumba et peut-être tournoi de pétanque). Il est également prévu un repas pour 10€, les inscriptions se feront en mairie ou sur le site de la commune.
- Elocution M. GARCIA : Le PRJ a accidentellement dégradé une table mis à leur disposition par la municipalité lors de la marche diatoire du 25 mai 2014. La déclaration d'assurance ayant été réalisée en respectant la procédure, le remplacement à l'identique de la table ayant été effectué au frais du PRJ, Stéphane GARCIA propose que soit mis en délibération le don de la table dégradée à cette association. Délibération prise, la majorité des voix étant unanime, le conseil municipal attribue la table au PRJ.
- M. Philippe DESCHAMPS relate sa rencontre avec le SDE 18 :
  - 1) Dans la continuité des travaux entrepris par l'équipe précédente, priorité est donnée à :
    - La mise en conformité de »s 3 armoires – aspect sécuritaire
    - La reprise des points lumineux (réduction des consommations) pour un budget (hors cadre 2014) de 3000 à 4000€, à approuver par le conseil municipal afin de bénéficier au mieux du plan REVE du SDE
  - 2) Le SDE effectuera une tranchée pour raccorder un nouveau transformateur à l'entrée de la rue de l'Enfer.

La commune devra statuer sur l'option d'un complément d'éclairage (réseau enfoui) entre le dernier poteau EDF et les 3 nouvelles maisons (budget 2015).  
La proposition du SDE18 sera présentée le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

-
- Monsieur Olivier DASI informe le conseil que le site de la commune est en ligne.  
[www.ville-stjust.fr](http://www.ville-stjust.fr)

Compte-rendu affiché en mairie le 19 juin 2014

La Secrétaire de séance

Mme le Maire,  
Nicole LOZE